

Règlement LOTTO-COUCPE DE BELGIQUE JUNIORS

1 **EPREUVES COMPTANT POUR LA LOTTO-COUCPE DE BELGIQUE**

Une épreuve disputée ne peut entrer en ligne de compte pour le Lotto-Coupe de Belgique juniors que si le parcours aura été évalué favorablement après une reconnaissance effectuée par un délégué technique.

On ne pourra pas organiser d'autres épreuves au calendrier national junior le jour d'une compétition sur route ou contre la montre par équipes de la Lotto-Coupe de Belgique Juniors.

Les épreuves mentionnées ci-après feront partie de Lotto-Coupe de Belgique Juniors:

- 1.1 **Courses sur route:** Il y a 8 courses sur route fixées par la Commission route. Toutes les épreuves sont inscrites au calendrier national en classe 1.14 IC. La distance maximum est conformément article 2.3.002B 120 km (max. 90 km jusqu' à 3 ième weekend de course). Les épreuves sur route doivent être disputées soit sur un parcours local d'au moins 10 km de long, soit débiter par un circuit en ligne plus long qui se termine par maximum 3 circuits locaux d'au moins 8 km, soit sur un circuit en ligne complet.

Calendrier des épreuves sur route:

8 mai 2022:	VLAAMS-BRABANTSE PIJL - KORBEEK-LO
04 juin 2022:	GROTE PRIJS LUC BEMUS - BONHEIDEN
26 juin 2022:	REKKEM
21 juillet 2022:	LINTER
13 août 2022:	HONNELLES-ANGREAU
25 septembre 2022:	JEMEPPE
2 octobre 2022:	GP GLINEUR

- 1.2 **Epreuve contre la montre par équipes:**

3 juillet 2022 :	BORLO
------------------	-------

- 1.3 **Epreuves sur piste:**

Celles-ci sont disputées avec des vélos de piste. Toutes les épreuves se déroulent au VWEM (Centre Cycliste Eddy Merckx) à Gand.

18-19-26-&29 décembre 2021:	CB disciplines individuelles & Omnium
2 janvier 2022:	CB disciplines individuelles & Omnium
15 janvier 2022:	Meeting omnium
22 janvier 2022:	Meeting omnium

- 1.4 **Cyclo-cross:**

Ceux-ci sont disputés avec des vélos conformément le règlement de cyclo-cross.

8-9 janvier 2022 :	CB à Middelkerke
16 janvier 2022 :	Meer-Hoogstraten
23 janvier 2022 :	Bonheiden

- 1.5 **Epreuves de MTB:** Celles-ci sont disputées avec des vélos de mountainbike.

5-6 mars 2022 :	Dessel
24 avril 2022 :	Cuesmes
23-14 juillet 2022 :	CB XCO

Règlement LOTTO-COUPE DE BELGIQUE JUNIORS

2 PARTICIPATION

2.1 Candidatures & conditions générales

Les clubs-J belges doivent poser leur candidature en ligne **AVANT LE 8 NOVEMBRE 2021** via le site internet www.belgiancycling.be (rubrique disciplines, route, Coupe de Belgique).

La demande doit également comporter les listes ci-après à la base des coureurs affiliés auprès du club en 2022 dans la catégorie Juniors :

- 1) Liste des 10 meilleurs coureurs avec les 5 meilleurs résultats par coureur.
- 2) Les 3 meilleurs classements finaux dans le classement final individuel de la Topcompétition Débutants 2021 (pour les Juniors 1ère année) et les 3 meilleurs classements finaux dans le classement final individuel de la Coupe de Belgique Juniors 2021 (Juniors deuxième année)

Au contre la montre par équipes peuvent participer au maximum 6 et au minimum 4 coureurs par équipe. Le temps d'arrivée final du 4^{ème} coureur détermine le temps final de son équipe.

La participation aux épreuves sur route et à l'épreuve contre la montre par équipes comptant pour la Lotto-Coupe de Belgique Juniors 2022 est réservée aux équipes de clubs inscrites pour la Lotto-Coupe de Belgique.

La participation à des épreuves sur piste, de MTB ou de cyclo-cross n'est pas obligatoire.

2.2 Choix des équipes

La confirmation d'autorisation pour participer à la Coupe de Belgique pour max. 22 club-J se fera par la Commission Route comme suit:

- Les clubs avec un label-J doivent avoir au moins 12 juniors affiliés en 2022.

Procédure:

- 1) Priorité aux 15 premières équipes de clubs avec label J de la Coupe de Belgique Juniors 2021.

D'autres clubs candidats avec label J - maximum 7 - seront choisis par la Commission Route à la base et dans l'ordre ci-dessous :

1. La qualité des coureurs (e.a. à la base du point 2 du candidature)
2. Classement interclub Coupe de Belgique Juniors 2021/2019/2018
3. L'absence sur une(des) épreuve(s) de cette compétition en 2021

Avant le 1er décembre 2021 la liste définitive des noms des clubs choisis sera diffusée sur www.belgiancycling.be.

Les clubs qui posent leur candidature doivent obligatoirement participer à toutes les épreuves sur route (individuel et contre la montre par équipes).

Règlement LOTTO-COUPÉ DE BELGIQUE JUNIORS

2.3 Wildcards

3 équipes peuvent encore participer hors compétition aux épreuves sur route jusqu'à atteindre le nombre maximum de 25 équipes, à choisir entre:

- Une équipe régionale (une sélection FCWB ou Cycling Vlaanderen) ou provinciale belge, à condition qu'elle pose sa candidature au plus tard trois mois avant la date de l'organisation auprès de l'organisateur avec copie à Belgian Cycling, Secrétariat Commission Route, Rue de Bruxelles 482 à 1480 Tubize. Une équipe régionale ou provinciale doit être composée de coureurs d'au moins 2 clubs ayant une reconnaissance RPC qui ne participent pas à la Lotto-Coupe de Belgique, et dans laquelle un maximum de 50 % d'un même club peut faire partie de la sélection.
- maximum trois équipes étrangères.
- Clubs J non-sélectionnés.

2.4 Coureurs transférés pendant la compétition de la Lotto-Coupe de Belgique 2022

Les coureurs à qui un transfert a été octroyé pendant la compétition de la Lotto-Coupe de Belgique, ne peuvent pas gagner des points pour leur nouveau club au classement par clubs de la Lotto-Coupe de Belgique. Leurs points compteront toutefois pour le classement individuel.

Les coureurs à qui un transfert a été octroyé pendant la compétition de la Lotto-Coupe de Belgique, ne peuvent pas gagner des points pour leur nouveau club au classement par clubs de la Lotto-Coupe de Belgique. Leurs points compteront toutefois pour le classement individuel.

2.5 Coureurs étrangers

Les coureurs étrangers qui n'ont pas de licence de Belgian Cycling, la FCWB ou Cycling Vlaanderen auprès d'un club belge qui participe à la Lotto-Coupe de Belgique, ne peuvent pas être alignés dans cette compétition pour un tel club.

3 INSCRIPTIONS AUX EPREUVES

3.1 Epreuves sur route

Au plus tard 20 jours avant l'épreuve, chaque équipe envoie à l'organisateur, à travers le système d'inscription en ligne, le formulaire d'inscription, dûment complété avec les noms, code UCI (= contrôle de l'âge) et les UCI-ID des coureurs titulaires autorisés et max. 50 % de réserves.

72 heures avant l'heure de départ de l'épreuve les équipes envoient à l'organisateur en ligne le bulletin d'inscription éventuellement mis à jour comprenant les noms, codes UCI et UCI ID des titulaires et de maximum 2 remplaçants.

Les clubs inscrits qui ne prennent pas le départ dans une épreuve sur route ou dans l'épreuve contre la montre par équipes de la Lotto-Coupe de Belgique juniors recevront une amende de € 125,-

3.2 Epreuves Piste-VTT et cyclo-cross

L'inscription se fait sur place, sauf pour les épreuves sur piste et cyclo-cross, le CB de cyclo-cross et le CB de MTB, où les inscriptions se font à l'avance.

Les clubs inscrits qui ne prennent pas le départ dans une épreuve sur route ou dans l'épreuve contre la montre par équipes de la Lotto-Coupe de Belgique juniors recevront une amende de € 125,-

Règlement LOTTO-COUCPE DE BELGIQUE JUNIORS

4 TIRAGE AU SORT VOITURES SUIVEUSES

L'ordre des véhicules suiveurs sera déterminé selon la procédure décrite ci-après.

- a) un premier tirage au sort pour les voitures de toutes les équipes participantes à la Lotto-Coupe de Belgique Juniors qui sont représentées à la réunion des chefs d'équipes. Ces équipes seront placées dans l'ordre du classement général inteclubs de la Lotto-Coupe de Belgique (en ce compris le nombre total des points remportés dans les autres disciplines de la Lotto-Coupe de Belgique).
- b) un deuxième tirage au sort pour les voitures des équipes wildcard qui sont représentées à la réunion des chefs d'équipes.
- c) un troisième tirage au sort pour les équipes qui ne sont pas représentées à la réunion des chefs d'équipes.

5 CLASSEMENTS:

Tous les barèmes des points sont attribués selon les résultats réels (scratch).

Au minimum 50% des épreuves reprises au calendrier sous le point 1 (route et clm) doivent avoir été disputées pour qu'un classement final soit établi.

Les classements par clubs de toutes les disciplines sont établis selon le principe suivant: en premier les clubs ayant 3 coureurs qui ont parcourus la distance totale de l'épreuve, puis ceux avec 2 coureurs et enfin les clubs avec 1 seul coureur.

5.1 Classement par clubs:

5.1.1 Epreuves sur route et contre la montre par équipes:

Système par points selon le classement par clubs: 30 ; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 19 ; 18 ; 17 ; 16 ; 15 ; 14 ; 13 ; 12 ; 11 ; 10 ; 9 ; 8 ; 7 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 et 1 point pour tous les clubs au départ et inscrits dans la CdB.

Tous les points remportés dans les épreuves sur route et dans l'épreuve contre la montre par équipes entrent en ligne de compte pour le classement par équipes final.

5.1.2 Piste: CB + 2 meetings sur piste de la CDB + le CB Omnium

Championnats de Belgique (excepté le CB Omnium):

Par discipline *individuelle* les points suivants seront attribués individuellement : 30 ; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 19 ; 18 ; 17 ; 16 ; 15 ; 14 ; 13 ; 12 ; 11 ; 10 ; 9 ; 8 ; 7 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 et 1 pt

Par discipline par équipes (Vitesse par équipes, Poursuite par équipes, Madison) les points suivants seront attribués individuellement à chaque coureur partant de l'équipe ; 10 ; 8 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 et 1 point jusqu'à la dernière place.

Le classement final individuel du CB sur piste est établi par addition de toutes les disciplines des CB, selon le barème des points final suivant : 60; 56; 52; 48, 44; 42; 40; 38; 36; 34; 32; 30; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 18; 16 ; 14 ; 12 ; 10 ; 8 ; 6 ; 4 et 2 pts jusqu'au dernier coureur.

Les meetings sur piste de la CDB:

Les meetings sur piste sont disputés sous forme d'omnium. Au classement final de des omniums sont attribués, individuellement, les points suivants : 30 ; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 19 ; 18 ; 17 ; 16 ; 15 ; 14 ; 13 ; 12 ; 11 ; 10 ; 9 ; 8 ; 7 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 & 1 pt jusqu'au dernier coureur.

Règlement LOTTO-COUCPE DE BELGIQUE JUNIORS

Le CB Omnium:

Au classement final de cet omnium sont attribués les points suivants : 30 ; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 19 ; 18 ; 17 ; 16 ; 15 ; 14 ; 13 ; 12 ; 11 ; 10 ; 9 ; 8 ; 7 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 & 1 pt jusqu'au dernier coureur.

Classement général individuel piste:

Pour le classement de la piste, un classement général individuel est obtenu en additionnant les points remportés dans le classement total des Championnats de Belgique, des points remportés dans les meeting sur piste de la CDB et les points gagnés dans le CB Omnium.

Le classement par clubs:

Le classement par clubs est obtenu en additionnant les places des 3 premiers coureurs dans le classement individuel de la piste et le barème suivant est appliqué : **60; 56; 52; 48, 44; 42; 40; 38; 36; 34; 32; 30; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 18; 16 ; 14 ; 12 ; 10 ; 8 ; 6 ; 4 et 2 pts** pour tous les clubs inscrits pour la Coupe de Belgique.

Les points vont aux clubs auprès de qui les coureurs sont affiliés en 2022.

5.1.3 **Cyclo-cross: CB + 2 autres épreuves de cyclo-cross**

Points individuels CB : 60; 56; 52; 48, 44; 42; 40; 38; 36; 34; 32; 30; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 18; 16 ; 14 ; 12 ; 10 ; 8 ; 6 ; 4 et 2 pts jusqu'au dernier coureur.

Points individuels par épreuve : 30 ; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 19 ; 18 ; 17 ; 16 ; 15 ; 14 ; 13 ; 12 ; 11 ; 10 ; 9 ; 8 ; 7 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 & 1 pt jusqu'au dernier coureur.

Classement général individuel cyclo-cross:

Pour les cyclo-cross un classement général individuel est établi par l'addition de points remportés dans le Championnat de Belgique et les points remportés dans 2 autres épreuves.

Le classement par clubs:

Le classement par clubs est établi par l'addition des places des 3 premiers coureurs dans le classement individuel de cyclo-cross et le barème suivant est appliqué : 30 ; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 19 ; 18 ; 17 ; 16 ; 15 ; 14 ; 13 ; 12 ; 11 ; 10 ; 9 ; 8 ; 7 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 et 1 pt pour tous les clubs participants et inscrits dans la CdB.

5.1.4 **MTB: CB + 2 autres épreuves de MTB**

Points individuels CB : 60; 56; 52; 48, 44; 42; 40; 38; 36; 34; 32; 30; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 18; 16 ; 14 ; 12 ; 10 ; 8 ; 6 ; 4 et 2 pts jusqu'au dernier coureur.

Points individuels par épreuve : 30 ; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 19 ; 18 ; 17 ; 16 ; 15 ; 14 ; 13 ; 12 ; 11 ; 10 ; 9 ; 8 ; 7 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 & 1 pt jusqu'au dernier coureur.

Classement général individuel MTB:

Pour les épreuves MTB un classement général individuel est établi par l'addition de points remportés dans le Championnat de Belgique et les points remportés dans 2 autres épreuves MTB.

Règlement LOTTO-COUPÉ DE BELGIQUE JUNIORS

Le classement par clubs:

Le classement par clubs est établi par l'addition des places des 3 premiers coureurs dans le classement individuel MTB et le barème suivant est appliqué : 30 ; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 19 ; 18 ; 17 ; 16 ; 15 ; 14 ; 13 ; 12 ; 11 ; 10 ; 9 ; 8 ; 7 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 et 1 pt pour tous les clubs participants et inscrits dans la CdB.

5.1.5 **Classement final général par clubs**

Le classement général par clubs de la Lotto-Coupe de Belgique sera établi par l'addition des points remportés dans les différentes épreuves sur route, l'épreuve contre la montre par équipes et par l'addition **des résultats finaux remportés dans les 3 autres disciplines.**

Après chaque épreuve une mise à jour du classement général sera publié.

Les équipes classées à égalité de points dans le classement général de la Lotto-Coupe de Belgique seront classées selon la meilleure place de l'équipe dans la dernière épreuve.

5.2 **Classement individuel:**

5.2.1 **Epreuves sur route**

Répartition par points selon le résultat: 30 ; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 19 ; 18 ; 17 ; 16 ; 15 ; 14 ; 13 ; 12 ; 11 ; 10 ; 9 ; 8 ; 7 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 ; 1 point.

Le leader au classement général individuel reçoit un maillot jaune de leader après chaque épreuve sur route, tenant compte des classements dans toutes les autres disciplines. Sur ces maillots de leader seront prévus un espace réglementaire pour la publicité du sponsor du club, en concordance avec l'article 1.3.053 des règlements sportifs. Une reproduction doit être soumise pour approbation à la commission route nationale avant d'être portée.

Dans l'éventualité le leader ne participe pas, le maillot de leader n'est pas porté.

5.2.2 **Piste, MTB, cyclo-cross**

Répartition par points selon le classement général final par discipline: 30 ; 28 ; 26 ; 24 ; 22 ; 20 ; 19 ; 18 ; 17 ; 16 ; 15 ; 14 ; 13 ; 12 ; 11 ; 10 ; 9 ; 8 ; 7 ; 6 ; 5 ; 4 ; 3 ; 2 ; 1 point.

5.2.3 **Classement général individuel**

Le classement général individuel de la Lotto-Coupe de Belgique sera établi par l'addition des points remportés dans les épreuves sur route en ligne et **le classement final** des 3 autres disciplines.

Le classement individuel est réservé aux coureurs de l'UE qui ont une licence au nom d'un club qui participe à la Lotto-Coupe de Belgique en question.

Les coureurs classés à égalité de points dans le classement individuel (final) de la Lotto-Coupe de Belgique seront classés selon la meilleure place remportée dans la dernière épreuve.

Règlement LOTTO-COUPE DE BELGIQUE JUNIORS

6 CEREMONIE PROTOCOLLAIRE APRES L'EPREUVE

Chaque organisateur se chargera de prévoir des fleurs pour la cérémonie protocolaire des différents leaders dans la "Lotto-Coupe de Belgique Juniors".

7 DIFFERENDS, CONTESTATIONS OU CAS NON PREVUS

Tous les différends, contestations, ou cas non prévus concernant l'organisation et le système des points de la Coupe de Belgique, sont de la compétence exclusive de la Commission Nationale Route. Les décisions afférentes prises par la Commission Nationale Route sont irrévocables et sans appel.

8 PRIX

Toutes les épreuves sur route et le contre la montre par équipes (prix interclub) selon le barème. Les prix en espèces ne sont pas autorisés dans les épreuves sur route (individuelles), les épreuves sur piste, les épreuves de VTT et de cyclocross.

Le paiement des prix du jour (prix interclub) seront payés sur place.

Classement final par clubs: Des prix en espèces sont attribués par rapport au classement final interclubs de la Coupe de Belgique, au prorata du nombre de clubs qui entre en ligne de compte pour les deux classements finaux.

Classement final individuel: prix en nature selon barème.